



## Le point de départ du délai pour contester l'élection est sans exception la proclamation des résultats

Une contestation portant sur le résultat des élections est recevable lorsqu'elle est introduite dans les 15 jours suivant la proclamation nominative des élus au CSE, même si elle est la conséquence d'une contestation préexistante portant sur le périmètre dans lequel les élections ont eu lieu.

[Lire la suite >>](#)



## Conséquence du recours systématique aux heures « sup »

Quel risque encourt l'employeur à faire accomplir de façon systématique par ses salariés des heures supplémentaires, augmentant ainsi leur durée hebdomadaire de travail ? Voici ce qu'en dit le juge.

[Lire la suite >>](#)



## Un CSE peut-il aider l'Ukraine ?

L'attaque de l'Ukraine par la Russie suscite en France une vague de dons et d'actions humanitaires vers Kiev. Au titre de ses activités sociales, le CSE peut-il agir ?

[Lire la suite >>](#)



CABINET ROSTAING  
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

**CABINET ROSTAING**  
1 rue Fontaine l'Épine  
25 500 MORTEAU  
Tél. : 03.81.67.54.34

14 rue Frédéric Japy - Valparc III  
25 200 MONTBÉLIARD  
Tél. : 03.81.32.12.33

[www.cabinet-rostaing.com](http://www.cabinet-rostaing.com)



**DYNAMIQUE CE**  
14 rue Frédéric Japy - Valparc III  
25 200 MONTBÉLIARD  
Tél. : 03.81.32.12.33

[www.dynamique-ce.fr](http://www.dynamique-ce.fr)

Découvrez et abonnez-vous à notre chaîne Youtube Dynamique CE en [cliquant-ici!](#)



© Cabinet Rostaing